

sincérité et l'intérêt que le parti conservateur progressiste témoigne aux affaires du pays.

J'ai été frappé surtout lorsque le premier ministre a insinué que l'opposition devait se prononcer, par exemple, pour ou contre la monarchie. Il oubliait sans doute qu'il n'y a pas tellement longtemps, la jeunesse libérale d'un comté de l'Ontario, dont j'ignore exactement le nom, avait proposé—certains députés du parti ministériel s'en souviennent—une résolution pour abolir la monarchie au Canada. Il faut admettre que la résolution a été défaite.

Cette initiative ne venait pas du parti conservateur, mais des membres de la jeunesse libérale d'un comté de l'Ontario; là, je me demande si le premier ministre, ce matin, en posant la question ne s'adressait pas plutôt aux jeunes libéraux qu'au parti conservateur. C'était là une façon biaisée d'attribuer à l'opposition des attitudes qui ne sont pas conformes à la réalité.

Il a également tenté de placer l'opposition dans une position ambiguë lorsqu'il a accusé les membres du parti conservateur progressiste de prêcher la théorie des deux nations. Il a été excessivement prudent ou habile, lorsqu'il a fait cette intervention en anglais.

• (4.00 p.m.)

[Traduction]

J'estime utile de répéter ce que le premier ministre a dit ce matin. Selon lui, l'opposition devrait dire si deux nations forment un Canada, car nous savons que «nations» a un sens en français et un autre en anglais. Ce que le premier ministre n'a pas dit ce matin c'est qu'au cours de la dernière campagne électorale, il essayait de convaincre les Canadiens que nous nous efforcions de diviser le pays en prônant la thèse des deux nations car, en fait, nous préconisons deux Canadas. Son argument était malhonnête et il n'est pas plus honnête aujourd'hui, quand il est présenté à la Chambre.

[Français]

Nous, de ce parti, n'avons jamais été en contradiction avec nos principes. Lors de la conférence de Montmorency à laquelle le premier ministre a fait allusion ce matin, nous avons parlé de deux nations, très bien, mais nous en avons parlé exactement dans le même sens que le premier ministre. Jamais les conservateurs progressistes n'ont préché la désunion en souhaitant l'établissement de deux Canadas. Et si j'insiste sur ce point, c'est parce que, à l'instar de bien d'autres, j'ai eu à réfuter cet argument fallacieux, cette

propagande mensongère qui a circulé à travers le pays, lors des dernières élections.

Monsieur l'Orateur, le premier ministre demandait également ce matin à l'opposition de définir sa position sur la question des langues et il a explicité sa pensée, comme il l'a fait d'ailleurs lors de la conférence constitutionnelle, alors qu'il déclarait:

Ceux qui croient que nous voulons imposer la langue française de façon uniforme à travers le pays se trompent. Ce que nous voulons, c'est créer des districts régionaux bilingues.

Mais si, monsieur l'Orateur, nous nous référons encore à ce manifeste intitulé «Pour le Canada la société juste», on y trouve au paragraphe 6, chapitre du bilinguisme, ce qui suit:

Dorénavant, tout citoyen pourra, dans ses relations avec l'administration fédérale, utiliser l'une ou l'autre des deux langues.

Il n'y a pas, dans ce manifeste, monsieur l'Orateur, de distinction; il n'y a pas de précisions quant aux districts bilingues dont le premier ministre a parlé ce matin et ceux dont il a parlé lors de la conférence. Alors, nous devons nous demander si vraiment le premier ministre joue à la politique ou s'il est sérieux et sincère lorsqu'il entend régler le problème linguistique au Canada.

Ce problème n'est certainement pas résolu. Nous avons confiance dans la bonne volonté et dans la bonne foi de nos compatriotes et de nos concitoyens canadiens; nous savons très bien que lorsque cette question sera présentée à des organismes qui auront pour tâche de définir une politique, cette disposition au sujet de la langue recevra sûrement l'appui du peuple canadien, afin que soit réalisée l'unité du Canada.

Monsieur l'Orateur, la conférence constitutionnelle qui a eu lieu cette semaine a été, à mon sens, moins utile que les deux conférences précédentes. A mon avis, la conférence qui a le plus contribué à élaborer des bases solides en vue d'ébaucher une nouvelle constitution fut non pas celle qui a eu lieu cette semaine, ni la précédente, qui a eu lieu au mois de février 1968, mais bien celle qui fut convoquée par l'honorable premier ministre de l'Ontario (M. Robarts) en novembre 1967. Lors de cette conférence, les premiers ministres n'étaient pas soumis à des directives, ni à des impératifs comme l'a exigé le très honorable premier ministre, mais il y avait là des représentants des provinces qui discutaient entre eux de leurs besoins, de leurs problèmes et qui tentaient de proposer des solutions.

Évidemment, si l'on se réfère à la Conférence constitutionnelle de février 1968, alors que le très honorable premier ministre actuel était ministre de la Justice, on constate évidemment que cette conférence était peut-être